

Point sur l'extension du CTLes ■

1. Avenant à la convention de maîtrise d'ouvrage

Le scénario de construction d'une extension de 10 000 m² SHON équipée d'un linéaire de 50 kilomètres à l'ouverture a été retenu. Ce scénario prévoit l'équipement de 50 kilomètres supplémentaires dix ans après l'ouverture. L'augmentation du coût de l'opération pour un montant de 2,4 M€ TTC a été acté. Un avenant à la convention a été notifié le 21 mai 2012 au MESR et au CTLes afin que soit pris en compte ce montant. Le montant total de l'opération s'élève à 33 M€.

2. Organisation du concours pour le recrutement de la maîtrise d'œuvre

La consultation a été lancée sous la forme d'un concours restreint de maîtrise d'œuvre sur « esquisse + » et le nombre de candidats admis à concourir a été limité à trois cabinets d'architectes.

La remise des offres a eu lieu entre les 11 et 15 juin 2012.

Après l'analyse des offres, réalisée par le comité technique, un jury de sélection s'est réuni le 12 juillet 2012 dans les locaux de l'EPAURIF.

L'équipe de maîtrise d'œuvre conduite par le *Cabinet Antonini Darmon* a été déclarée lauréate du concours à l'unanimité.

Le marché de maîtrise d'œuvre est en cours de réalisation et un APS devrait être remis d'ici fin novembre.

3. Les points saillants du projet retenu

Le projet retenu répond au programme en ce qui concerne la capacité de stockage et la surface, il a pris par ailleurs en compte la problématique du phasage de l'équipement en faisant appel à une solution originale qui consiste à doter l'existant de deux ailes indépendantes qui constitueront le nouveau silo.

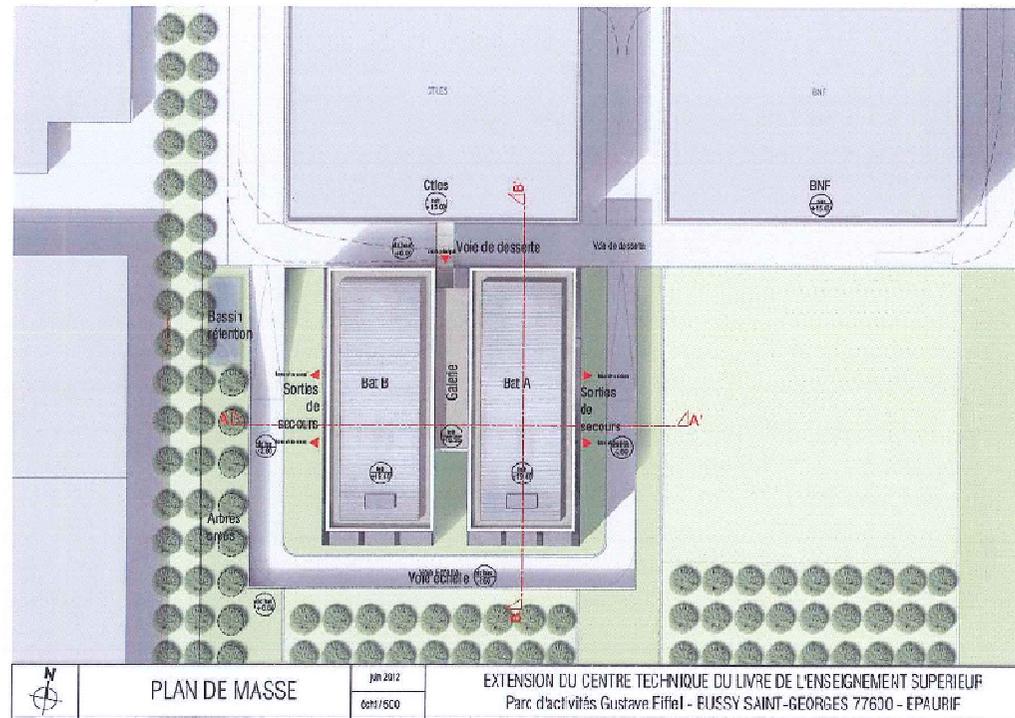
La liaison avec l'existant se fait sans rupture de charge au niveau R+1 (comme cela avait été expressément demandé par le CTLes). Une liaison est par ailleurs possible entre le R0 et le RDC haut. Par ailleurs l'ensemble des circulations permettent des déplacements fluides et le niveau des magasins double hauteur est traité comme un étage à part entière.

Les principes de l'existant, notamment en ce qui concerne l'organisation interne et les axes de circulation sont maintenus. L'extension se reliera à l'existant en un seul point ; ce qui devrait réduire sensiblement les problèmes de nuisance en cours de chantier.

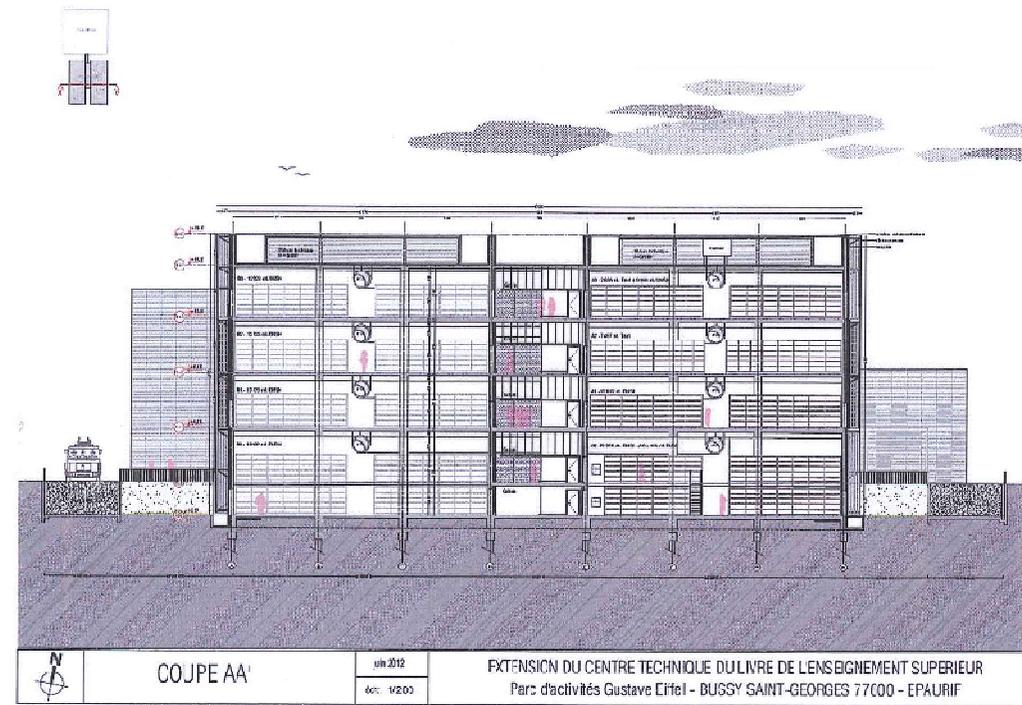
Le projet se démarque très nettement, dans sa conception architecturale, de l'existant en mettant l'accent sur l'esthétique. C'est ainsi que tout en choisissant un bardage en inox à l'instar de l'existant, les deux nouveaux bâtiments seront plus hauts et plus fins que le bâtiment actuel. Enfin, le traitement paysager est ambitieux (mare écologique d'agrément, doublement et diversification des arbres du site, plantation de plantes odorantes).

Une réunion du comité de pilotage doit se tenir prochainement.

PLAN DE MASSE DE L'EXTENSION



COUPE



TRUFR - Rapport d'activité 2011-2012 - 13/10

